



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

P.V. N°2 – 01 octobre 2019

Présents : Mmes Christiane EBY, Catherine GSELL

MM. Alain KLEIN, Eric KOBLER, Armand KOST, Denis OEHLER, Yann MONTAGNE, Pierre WILT

Absente : Mme Anaïs AMRHEIN

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents.

L'ordre du jour est traité comme suit :

1. Approbation des PV Hebdomadaires

- PV N°1 du 02/09/19 - **Approuvé à l'unanimité**
- PV N°2 du 09/09/19 - **Approuvé à l'unanimité**
- PV N°3 du 16/09/19 - **Approuvé à l'unanimité**
- PV N°4 du 23/09/19 - **Approuvé à l'unanimité**

2. Approbation des PV de Commissions

- PV N°4 Commission Départementale des Officiels du 11/06/2019
Approuvé à l'unanimité
- PV N°1 Commission Départementale des Officiels du 26/08/2019
Approuvé à l'unanimité

3. Démarrage de la nouvelle saison

Championnat Jeunes :

Pierre WILT, Président de la Commission Compétitions Jeunes, rappelle les horaires possibles pour les rencontres en U20 (cf. art. 46 du Règlement Sportif).

De plus, il est possible de fixer les matches le vendredi soir uniquement avec accord du club adverse.

Concernant les règles de participation en championnat jeunes, aucune dérogation sera acceptée, une équipe pourra aligner **5 joueurs mutés maximum** sur la feuille de match. (cf. art. 17 du Règlement Sportif)

La Commission tient à souligner la baisse importante du nombre d'équipes en U13 M en particulier pour le niveau D1.

Catégorie U15 : le règlement fédéral a changé. Il est maintenant autorisé aux U14 et U15 de jouer 2 matches dans sa catégorie sur 3 jours glissants.

Harmonisation des temps de jeu pour la saison prochaine (4x10 en U15) : Le sujet a été évoqué au Bureau. Celui-ci sera abordé avec les clubs lors des réunions de secteurs.

Championnat Seniors :

Alain KLEIN, Président de la Commission Compétitions, fait un rappel des horaires des rencontres à respecter suite à des dérives constatées sur les 1ères journées de championnat. En effet, « *Pour les rencontres du samedi soir et du dimanche soir, **un dépassement maximum de 30 minutes par rapport à l'heure prévue sur le programme officiel** est autorisé (sauf dans le cas de prolongations lors des rencontres précédentes). Au-delà de cette durée, le club recevant devra régler les frais d'arbitrage dans leur totalité et la rencontre sera à refixer.* » (cf. article 46 du Règlement Sportif).

Le nombre d'équipes engagées est de **283 équipes**, soit :

- 178 masculines
- 105 féminines

Pour le **championnat CORPOS**, le Comité est toujours en attente d'engagement de quelques équipes pour créer le championnat.

Coupe Crédit Mutuel : pour les rencontres du 2ème tour de la Coupe Principale et du 1er tour de la Coupe d'Encouragement, la date, l'horaire et la salle de doivent être saisis sur FBI **au plus tard le dimanche 06 octobre 2019**.

Point sur les licences :

Christiane EBY, Présidente de la Commission Qualification, nous annonce que nous comptons à ce jour **11 708 licenciés (stabilité)**.

Le Comité tient à faire part de son inquiétude sur le nombre de mutations qui est à ce jour de 722. 19% des clubs représentent 57% des mutations.

OPEN UII :

Le Comité tient à remercier les clubs de la SIG et de Gries/Oberhoffen pour avoir accueilli cet open au sein de leur structure. De plus, il tient à remercier les clubs participants ainsi que les écoles d'arbitrage pour cette 1ère édition.

Le Comité rappelle qu'il est important de respecter les temps de jeu : 8x4 minutes, 2 minutes entre les périodes et 4 minutes à la mi-temps.

Une réflexion va être menée sur l'organisation en lever de rideau d'un match national et d'en organiser un en fin de saison.

4. Tour de table

- ✓ **Armand KOST**, Président de la Commission de Contrôle, rappelle que **le délégué de club ne peut exercer une 2ème fonction** (chronométreur, marqueur) sur un même match. Une tolérance sera acceptée chez les jeunes (U13 à U20) mais aucune dérogation sera acceptée en Seniors. De plus, il souligne que le délégué de club peut exercer sa fonction à partir de 16 ans révolu.

Il expose également le dossier suivant à traiter :

Concerne : rencontre n°21288 en UI3F D2 opposant VAL DE VILLE à WITTERNHEIM.

La joueuse B12 n'était pas qualifiée lors de la rencontre.

Le Bureau décidé à l'unanimité : **match perdu par pénalité pour WITTERNHEIM.**

Il est par ailleurs rappelé que **pour les CTC en seniors, le club porteur doit faire figurer sur la feuille de match 5 joueurs du club porteur. En jeunes, le club porteur doit faire figurer 3 joueurs du club porteur.**

- ✓ **Catherine GSELL**, Trésorière Générale, indique le 1er acompte a été envoyé aux clubs. Une réflexion est menée sur la mise en place d'une cotisation « formation » : une somme sera demandée aux clubs qui sera déduite des frais de formation.
- ✓ Le Président de la Commission Départementale des Officiels, **Yann MONTAGNE** nous informe que les stages de rentrée sont terminés. Il tient à remercier les clubs de Morschwiller, Schirmeck, Eschau, Weyersheim et Lingolsheim pour l'accueil au sein de leur club.

Aujourd'hui, sur 170 arbitres départementaux, 49 ne sont pas à jour pour diverses raisons (QCM, test physique, formalités administratives).

La **réunion des responsables des écoles d'arbitrage** aura lieu **le mercredi 16 octobre 2019 à 19h30** à la Maison des Sports (Salle Samaranch) à Strasbourg Koenigshoffen. **La présence des responsables des écoles d'arbitrage est obligatoire pour une validation du niveau 2.**

Formation arbitre : Jean-Marc SCHNELL va travailler sur l'organisation d'une formation arbitre pour les jeunes de la Section Sportive du Lycée Couffignal

Rappel : il est nécessaire d'avoir **une licence avec certificat médical** pour **officier en tant qu'arbitre club** sur une rencontre.

La prochaine réunion CDO aura lieu **le lundi 14 octobre 2019 à 19h00**.

Stage arbitre Remiremont : il reste encore des places au stage à **Remiremont du 20 au 26 octobre 2019**.

Plus d'informations et inscription sur [notre site internet](http://www.basket67.fr).



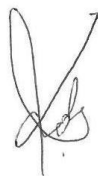
5. Divers

- ✓ **Denis OEHLER**, Président du Comité rappelle qu'il est obligatoire de licencier les jeunes y compris en U7 et en U9. Des contrôles aléatoires vont être effectués.
- ✓ **Services civiques** : le Secrétaire Général, Eric KOBLE, indique que l'agrément collectif de la FFBB est en cours de discussion.
- ✓ **Save the Date** : La **Fête du Mini-Basket** aura lieu **le dimanche 7 juin 2019**.
- ✓ **Gestion des licences** : il a été constaté un nombre trop important de données erronées sur la saisie des clubs dans FBI. Une sanction est prévue pour cela.
- ✓ Une délégation du CD67 se rendra à l'Assemblée Générale de la FFBB du 11 au 13 octobre 2019 à Vittel.
- ✓ Le Président, **Denis OEHLER**, informe les membres du Bureau que Mathilde METZ a été embauché en tant que secrétaire et assistante communication sur le Basket Center. Elle sera également en appui sur les actions du Comité.
- ✓ **SIG – soirée des Présidents** : la traditionnelle soirée des Présidents à la SIG aura lieu le vendredi 20 décembre 2019. Plus d'informations seront communiquées par la Ligue du Grand Est.

- ✓ La prochaine réunion de **Bureau** aura lieu **le mardi 05 novembre 2019** à 19h00.
- ✓ Le prochain **Comité Directeur** aura lieu **le mercredi 13 novembre 2019** à 19h30 à Vendenheim – Gymnase Claude Mailfert, 31 rue Gounod.

Aucun autre point n'étant évoqué, le Président lève la séance à **21h30** en remerciant les membres présents.

Le Secrétaire Général,
Eric KOBLER



Le Président,
Denis OEHLER

